CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LOW

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le lundi 4 avril 2016 à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de Son Honneur le Maire, Monsieur Morris O'Connor.

Étaient aussi présents : Les conseillères Michèle Logue-Wakeling, Joanne Mayer, et Lynn Visentin et les conseillers Charles Kealey et Christopher Brownrigg.

Étant absente : la conseillère Amanda St. Jean

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclaré ouverte par Son Honneur le Maire, monsieur Morris O'Connor.

2) PÉRIODE QUESTION – 4ième ESSAIE

3) AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune affaire

4) PROCÈS-VERBAL

#53-04-2016 **IL EST RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la réunion régulière du 7 mars 2016 soit accepté avec les changements aux résolutions 7.1.8 et 7.1.9 tel que demandé par la conseillère Joanne Mayer.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) ORDRE DU JOUR

#54-04-2016 **IL EST RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit adopté et qu'il demeure ouvert.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer
APPUYÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) FACTURES À PAYER

#55-04-2016 **IL EST RÉSOLU QUE** la liste #04-2016 des déboursés pour la période du 8 mars 2016 au 4 avril 2016 totalisant un montant de 154 450,46$;

QUE les salaires nets versés pour la période du 1 mars 2016 au 31 mars 2016 totalisant un montant de 21 865,51$ soient acceptés;

QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les affectations budgétaires nécessaires à cet effet.

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICAT
Je, soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que les fonds nécessaires sont disponibles pour les dépenses nommées à la résolution #55-04-2016, tel que prévu par le Conseil de la municipalité de Low.

Franceska Gnarowski
Directrice générale/secrétaire-trésorière

7) RAPPORT DU MAIRE

Le maire présente un rapport verbal de ses activités pour le mois de Mars.

7.1 ADMINISTRATION

(7.1.1) RAPPORT DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

Le rapport est présenté par la conseillère Michèle Logue-Wakeling, Présidente du comité d'administration.

(7.1.2) PLAN TRIENNAL

CONSIDÉRANT le devoir du conseil d'adopter un plan triennal des immobilisations chaque année;

CONSIDÉRANT que le plan soumis par la directrice générale reflète la situation actuelle ainsi que la direction que prend le conseil concernant les immobilisations;

#56-04-2016 **EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU QUE** le conseil adopte le plan triennal des immobilisations tel que proposé par la directrice générale.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(7.1.3) AUTORISATION SIGNATURE - VÉHICULES

CONSIDÉRANT la retraite de madame Liette Hickey;

CONSIDÉRANT la nécessité de transférer l'autorisation de signature appartenant à madame Hickey pour tous documents relatifs aux véhicules (immatriculation, assurance etc.);

#57-04-2016 **EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU QUE** le conseil approuve que l'autorisation de signature pour et au nom de la municipalité sur tous documents relatifs aux véhicules municipaux soit accorder à la directrice générale , Franceska Gnarowsky et/ou à l'inspecteur municipal, Roch Courville.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(7.1.4) AUTORISATION SIGNATURE - BANQUE

CONSIDÉRANT les questions provenant d'un membre du public;

CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil de confirmer la pertinence des constatations soulevées par le membre du public;

#58-04-2016 **EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU QUE** le conseil repousse la proposition d'accorder une autorisation de signature à madame Desjardins afin de confirmer ou non les constations du membre du public.

PROPOSÉ PAR a conseillère Joanne Mayer
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(7.1.5) COMPTABLES

CONSIDERANT l'obligation de nommer un vérificateur externe conformément à l'article 966 du Code municipal ;

CONSIDÉRANT que le cabinet Piché Lacroix CPA a agi comme vérificateur externe pour la municipalité depuis plusieurs années à l'entière satisfaction du conseil ;

#59-04-2016 **EN CONSÉQUENCE IL EST RÉSOLU QUE** le conseil nomme le cabinet Piché Lacroix à titre de vérificateur externe pour l'année fiscal 2016.

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(7.1.6) LOCATION SQ

CONSIDÉRANT la dissolution de L'Alliance des 4 Rives le 30 novembre 2015 par acte de dissolution déposé au Registraire des entreprises du Québec;

CONSIDÉRANT que le bail de location entre l'Alliance des quatre rives et la Société immobilière du Québec pour un bureau SQ au 400 Route 105;

CONSIDÉRANT que le bail de location devrait refléter le fait que la bâtisse au 400 Route 105 est maintenant géré par la municipalité;

#60-04-2016 **EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU** que la municipalité renouvelle le bail de la location pour le bureau de la SQ avec la Société immobilière du Québec.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer
APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(7.1.7) <u>TRANSFERT</u>

CONSIDÉRANT la dissolution de l'Alliance des quatre rives par acte de dissolution le 30 novembre 2015;

CONSIDÉRANT que les états financiers pour 2015 sont complet;

CONSIDÉRANT que le compte de banque de l'Alliance n'est plus nécessaire;

CONSIDÉRANT le solde dans le compte No 35452 au montant de 12 621,02;

#61-04-2016 **EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU** que le conseil approuve que le compte No 35452 soit fermé;

QUE le solde de 12 621,02 $ moins les frais de banque soit transféré au compte No 60050 de la municipalité;

QUE le solde soit affecté au surplus réservé pour la caserne;

QUE le maire et/ou la directrice générale soient autorisés de signer tous documents relatifs à ce solde/compte pour et au nom de la municipalité.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 <u>VOIRIE</u>

(6.2.1) <u>RAPPORT</u>

Un bref rapport est donné par le conseiller Charles Kealey, Président du comité de la voirie.

(6.2.2) <u>ACHAT REMORQUE</u>

#62-04-2016 **IL EST RÉSOLU** que le conseil approuve l'achat d'une remorque pour la voirie pour le prix de 2 400 $ taxes incluses.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey
APPUYÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.2.3) <u>REDDITION DE COMPTE</u>

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 368 506$ pour l'entretien du réseau routier pour l'année 2015;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dument complété;

#63-04-2016 **EN CONSÉQUENECE, IL EST RÉSOLU** que le conseil informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.2.4) DEMANDE SUBVENTION

#64-04-2016 **IL EST RÉSOLU** que le conseil approuve qu'une demande de subvention de l'ordre de 50 000 $ dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier locale soit acheminé à Madame Stéphanie Vallée, Ministre de la Justice et députée pour la circonscription de Gatineau afin d'effectuer des travaux de réfection du chemin Kallala sur un trajet d'un kilomètre.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey
APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.3) SÉCURITÉ CIVILE

(6.3.1) RAPPORT

Aucun rapport est donné par la Présidente du comité de la Sécurité publique, la conseillère Amanda St. Jean (absente).

(6.4) ENVIRONNEMENT

(6.4.1) RAPPORT

Un rapport est donné par le conseiller Christopher Brownrigg, Président du comité de l'environnement.

(6.5) URBANISME

(6.5.1) RAPPORT

Un rapport est donné par la conseillère Joanne Mayer, présidente du Comité d'urbanisation.

(6.6) LOISIRS & CULTURE

(6.6.1) RAPPORT

Un rapport est donné par la conseillère Lynn Visentin, vice-présidente du Comité des loisirs.

(6.7) VARIA

(7) PÉRIODE DE QUESTION

Au début de la réunion

(8) AJOURNEMENT

#65-04-2016 **IL EST RÉSOLU QUE** la réunion se termine à 21h00

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey
APPUYÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Morris O'Connor — Maire

Franceska Gnarowski — Directrice générale/secrétaire-trésorière

« Je, Morris O'Connor, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec »